

Éolien en mer. « En France, on essuie les plâtres »

Publié le 18 novembre 2018 par Julien Molla

<https://www.letelegramme.fr/france/eolien-en-mer-en-france-on-essuie-les-platres-18-11-2018-12136030.php>



Emmanuel Rollin, le directeur d'Ailes Marines, aimerait que l'éolien en mer ait autant le vent en poupe en France qu'en Allemagne. (Photo archives Le Télégramme)

Pour Emmanuel Rollin, le directeur d'Ailes Marines, porteur de projet du parc éolien offshore en baie de Saint-Brieuc, les délais pour purger des recours ralentissent l'envol de l'éolien offshore en France. Un problème qui pourrait pousser les acteurs mondiaux à privilégier d'autres pays.

En Allemagne, les parcs éoliens offshore poussent les uns après les autres. En France, ils ne cessent de prendre du retard. Comment l'expliquez-vous ?

En France, le tout dernier obstacle concernant le parc offshore en baie de Saint-Brieuc, c'est clairement les recours. Actuellement, il reste encore six recours à purger. Nous espérons que ce sera terminé fin 2019 ou début 2020 pour pouvoir lancer la décision finale d'investissement en 2020. Cela repousse la mise en service des 63 éoliennes en 2023. Onze ans après l'appel d'offres.

Vous regrettez cette accumulation de recours ?

Non, car c'est un droit fondamental. C'est normal qu'il y ait des recours pour un projet de ce type. Mais derrière, il faut que la machine agisse. Actuellement, en France, les procédures sont très longues. Je pense que la mise en place des permis enveloppe va permettre d'améliorer les choses.

Est-ce que la volonté d'Emmanuel Macron de renégocier à marche forcée, mi 2017, les tarifs de rachat de l'électricité a porté un coup à la filière éolienne offshore en France ?

Ce que je peux vous dire c'est que nous avons déjà investi 80 millions d'euros dans le projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc. Et que nous n'avons rien mis en suspens pendant les négociations avec le gouvernement. Malgré la diminution du prix du rachat, le projet briochin est toujours viable.

Mais cette pression de l'État a pu refroidir les acteurs de l'éolien offshore comme Iberdrola...

Quand vous avez un marché comme celui de l'éolien offshore qui est en train d'exploser dans le monde entier, il est normal qu'un acteur mondial comme Iberdrola procède à des arbitrages en fonction des projets et des pays où ils sont menés. Quant à savoir si l'entreprise se lancera dans d'autres parcs offshore en France, je ne peux pas répondre. En étant optimiste, on peut se dire que le projet briochin a essuyé les plâtres.